



## Accès à un terrain constructible.

-----  
Par Mick133

Bonjour,

J'ai acheté un terrain pour y construire ma maison et l'ancien propriétaire m'avait dit qu'il ferait le bateau (abaissement du trottoir) mais il ne l'a pas fait et je voudrai savoir si il est obligatoire qu'il me le fasse ou si je me suis fait avoir...

Merci d'avance !